



## Vos représentants UNSA-Ferroviaire vous informent



Ce jeudi 27 mai 2021 s'est déroulé le CSE, avec au programme 3 nouvelles réorganisations pour lesquelles la Direction envisage de nouvelles suppressions. *L'UNSA Ferroviaire s'est opposé, arguments à l'appui-sur les différents sujets.*

Après la lecture des déclarations liminaires, la Direction précise l'agenda social à venir avec une réunion métier relation client le 11 juin, un CSE Extra le 9 juin sur les thèmes matériels et production et un 2<sup>ème</sup> CSE Extra courant juin pour nous présenter la restitution sur l'expertise de l'ouverture à la concurrence.

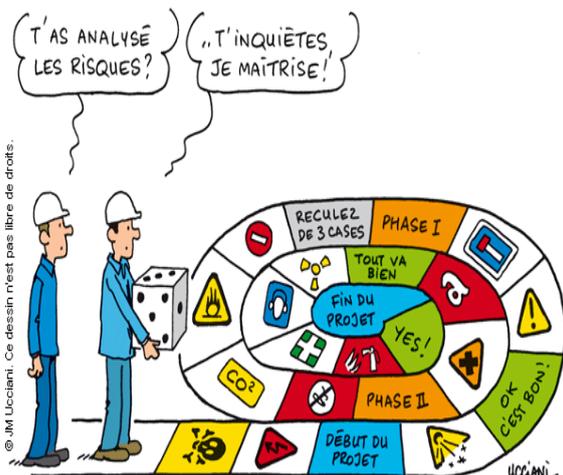
### DIALOGUE SOCIAL



La Directrice de Région ayant lors du dernier CSE confirmée qu'il y aurait des réorganisations jusqu'en 2025, la Direction estime faire preuve de dialogue social en jouant franc jeu. Une nouvelle fois, la Direction justifie les réorganisations, la polyvalence des métiers, la VAE par les ADC à Metz et Nancy par l'ouverture à la concurrence. Au sujet de la réunion de conciliation sur la VAE qui s'est déroulée la veille, pour les organisations syndicales elle a été une mascarade. Pour la Direction, les arguments avancés semblent de bonne foi. *L'UNSA Ferroviaire n'a pas du tout la même vision du dialogue social.*

## CONSULTATION SUR LE PROJET DE CREATION DES ESCALES TER DE METZ ET NANCY

Présentation du projet par le RRH de la Direction de Ligne Lorraine. Par rapport au dossier d'information la Direction a apporté de très maigres modifications. Une fiche de poste modifiée pour laquelle une tâche TGV insérée par erreur a été enlevée et quelques roulements modifiés.



Il n'y aura pas d'agent sûreté le soir et la Direction estime que l'agent ne sera pas seul à Nancy (présence d'un agent de Gare & Connexion).

Pour la procédure de départ en gare de Nancy, le processus est repris dans le référentiel TER GE VO0007, et il n'y aura qu'un agent sédentaire au sol. Le service du train sera à la charge de l'agent d'accompagnement malgré les 2 accès possibles et la non visibilité de tout le train sur les voies 4 et 5. *Pour l'UNSA Ferroviaire, la Direction supprime du personnel au détriment de la sécurité des agents et des usagers.*

Surtout que pour Voyage, pour les TGV, ils maintiennent 2 agents pour les procédures de départ.

Selon la Direction l'analyse des risques a été réalisée par les collègues de Voyage. Les OS font remarquer à la Direction que l'analyse des risques n'a pas été réalisée par la CSSCT TER et que de fait le dossier n'était pas complet. D'autant qu'un incident, dans la configuration présentée, a eu lieu en gare de Colmar l'année dernière.

La Direction décide de décaler la consultation de ce dossier au CSE du 24 juin et d'organiser une CSSCT sur le sujet.

## INFORMATION DU PROJET DE SUPPRESSION DES POSTES D'IL A LA CCL TER LORRAINE

Le projet nous est présenté par le Directeur de Ligne adjoint et le Responsable de la CCL Lorraine.

La direction nous signale que les 3 postes ne sont plus tenus depuis plusieurs mois. En effet, deux agents sont en chômage partiel suite à la crise sanitaire et le troisième est en longue maladie depuis plus d'un an. Pour la Direction la période sans les Interlocuteurs Locaux (IL) c s'est bien déroulée et elle en arrive à la conclusion que la suppression des 3 IL est justifiée. Les missions restantes seront ventilées sur d'autres postes et les fiches de poste des agents impactés ont été modifiées.

Concernant l'accompagnement social, la Direction informe d'un départ volontaire au 30 juin, d'un reclassement (l'agent a un entretien exploratoire demain puis un entretien d'orientation. Il lui sera proposé au moins 2 postes. En attendant, il sera utilisé sur ses anciennes missions). Concernant l'agent en maladie, la Direction regardera à son retour la situation adaptée (Inaptitude définitive, réforme, départ volontaire...). Les agents bénéficieront du RH0910 ou du RH0281.

*L'UNSA Ferroviaire fait remarquer à la Direction les incohérences de dates dans le dossier présenté. L'UNSA Ferroviaire demande à la Direction si des ateliers Risques Psycho Sociaux (RPS) ont été réalisés pour l'accompagnement social. Concernant les postes non tenus depuis un certain temps, si le CO a déjà été modifié ?*

La Direction confirme une coquille dans la date et que la mise en place du projet est au 1<sup>er</sup> juin. Concernant les ateliers RPS, la Direction attend le retour de l'agent en longue maladie. Et non, le CO n'a pas été modifié.

*Pour l'UNSA Ferroviaire, les 3 postes supprimés justifiaient une consultation en CSE et non une information. Par ailleurs, présenter le projet en CSE le 27 mai pour une mise en place le 1<sup>er</sup> juin, dénote une nouvelle fois la qualité du dialogue social sur TER GE.*

### OUVERTURE A LA COUCURRENCE



Pour la Direction, il s'agit d'une réorganisation simple et considère cette évolution comme faible en volume.

De plus les postes ne sont plus tenus depuis plusieurs mois. La Direction étudie toutes les occasions pour réduire ses besoins. Concernant la ventilation des tâches, les VM sont prises en charge par le programmeur. Les commandes taxis/RHR sont aujourd'hui des tâches automatiques. Et elle renoncera à certaine tâche.

*L'UNSA Ferroviaire alerte la Direction sur la redistribution des tâches. Rajouter une petite tâche à un poste est understandable, par contre les additionner et les cumuler beaucoup moins. Pour l'UNSA Ferroviaire, le renoncement*

*est utilisé à toutes les sauces, alors qu'au final on se rend compte que les tâches restent à réaliser.*

La Direction entend les alertes.

## CONSULTATION : EVOLUTION D'ORGANISATION DE L'ESCALE DE REIMS

Après une intervention du secrétaire du CSE, arguant le manque de considération de la Direction sur le refus total des agents et les engagements pris en 2019, *l'UNSA Ferroviaire dénonce la forme de ce projet. Les agents sont les premiers concernés. Ce projet a de grosses conséquences sur la sécurité, la qualité de service rendu aux voyageurs, les conditions de travail des agents. Dans ces conditions, pour l'UNSA Ferroviaire, le projet dans l'état actuel n'est pas entendable et doit être revu.*



Dans un premier temps, la Direction déplore le refus des agents de participer aux groupes de travail ce qui pour elle a rendu très difficiles d'apporter des améliorations au projet initial. Elle reconnaît que la réorganisation de 2019 a eu des impacts importants sur l'Humain et sur les processus de production. Néanmoins après 2 années de recul, elle estime que l'activité moins importante les week-ends que la semaine justifie cette nouvelle réorganisation. Et que la Direction doit répondre à une GPE en diminution des effectifs.

Suite à l'opposition des Organisations Syndicales, la Direction demande une suspension de séance.

A son retour, la Direction annonce que suite aux différents échanges, elle propose de reprendre le dialogue avec les agents. Une nouvelle rencontre va être programmée courant juin. Ensuite, le sujet sera revu en comité local, afin d'avoir des échanges permettant de modifier le projet. Et en attendant, ce

sera l'organisation actuelle qui sera conservée.

*L'UNSA Ferroviaire prend bonne note de la décision de la Direction d'accepter de discuter avec les agents, néanmoins nous exprimons quelques doutes sur la faisabilité de ces échanges. Nous demandons à la Direction de revoir son projet avant d'organiser les rencontres. Et indique à la Direction de ne pas systématiquement voir une réorganisation comme étant synonyme de suppression.*

*Par ailleurs, l'UNSA Ferroviaire souhaite que les RPX soient conviés à la réunion d'échange avec les agents et s'engage à être là en tant qu'observateur afin que le Comité Local qui en découlera soit le plus réaliste possible.*

## VAE METZ ET NANCY

La Direction nous informe le lendemain du CSE que le projet de réalisation des VAE par les ADC de Metz et Nancy est suspendu pour le moment et que les discussions reprendront dans les prochains mois sur le sujet.



*L'UNSA-Ferroviaire prend acte de cette volonté de dialogue et de fait ne s'inscrit plus dans le préavis sur ce sujet, mais reste vigilant quant aux annonces futures et n'hésitera pas si elles ne vont pas dans le bon sens à reposer un préavis*

## CONDITIONS POUR LE RETOUR SUR SITE

L'Entreprise annonce dans son temps réel N°47 du 28 mai les modalités de retour sur site à compter du 9 juin, pour les agents en télétravail.

Dans le respect des gestes barrières et avec une attention particulière des managers, le retour sur site est prévu dans les modalités ci-dessous :

- A compter du mercredi 9 juin : reprise sur site un à deux jours par semaine.
- A compter du lundi 5 juillet, sous réserve des orientations gouvernementales à venir : deux à trois jours sur site par semaine.
- A la fin du régime transitoire de sortie de l'état d'urgence sanitaire, actuellement prévue fin septembre : la présence sur site deviendra la règle.

### Prochaine réunion CSE Extra TER Grand Est :

Mercredi 9 juin 2021



**L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute afin de porter vos interrogations à la Direction.**

Vos contacts :

**UNSA-Ferroviaire Alsace – [ur.alsace@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.alsace@unsa-ferroviaire.org)**

**UNSA-Ferroviaire Lorraine – [ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)**

**UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne- [ur.ca@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.ca@unsa-ferroviaire.org)**

